

TARIF / PAIEMENT

Les tarifs indiqués ne concernent que les coûts pédagogiques. Les frais de déplacement et éventuellement d'hébergement sont à la charge de la structure.

Les assistant(e)s maternel(le)s, les étudiants, qui souhaitent participer à une formation bénéficient du tarif "individuel", ainsi que les demandeurs d'emploi. Les parents souhaitant participer à nos formations peuvent en bénéficier gratuitement s'ils sont accompagnés par un professionnel.

Pour toute situation particulière, merci de contacter Nina

ANNULATION ET ABANDON

Toute demande d'annulation devra nous parvenir au moins 7 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation effectuée moins de 7 jours avant le début de la formation concernée ou en cas d'absence du stagiaire, ACEPP 17 facturera à la structure inscrite un dédit de 50 % du prix de la formation. ACEPP 17 ne facturera pas en cas de présentation d'un justificatif d'arrêt de travail. Par ailleurs, **ACEPP 17 se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard 7 jours** avant le début de celle-ci, si le nombre de participants prévu est jugé insuffisant (moins de 4) ou en cas de force majeure.